



Cabinet de Valérie Létard, secrétaire d'Etat auprès du Ministre d'Etat

Paris, le 31 août 2010

COMMUNIQUE DE PRESSE



Forum de Bordeaux : le développement durable, créateur de lien social

Valérie Létard s'engage sur la lutte contre la précarité énergétique en faveur des ménages les plus démunis à travers :

- l'élaboration d'une convention avec l'ADEME et le CNFPT visant à former près de 30 000 travailleurs sociaux de la fonction publique territoriale aux économies d'énergie.
- le maintien du soutien financier de l'ADEME pour poursuivre en 2011 l'une des nombreuses actions croisées projet social 3/Agenda 21 de Bordeaux (<http://www.bordeaux.fr>) : équiper et accompagner les familles en situation de précarité de kits d'économie d'énergie.

Mardi 31 août, Valérie Létard secrétaire d'Etat auprès du Ministre d'Etat a organisé à Bordeaux avec Alain Juppé un forum citoyen sur le thème « Le développement durable, créateur de lien social ».

L'organisation de ce forum citoyen destiné à valoriser les associations et les actions éco-citoyennes, à la fois sociales et environnementales, fait partie intégrante des engagements que Valérie Létard a pris lors dans le cadre du Pacte de Solidarité écologique

Contacts :

Myra FRAPIER-SAAB - 01 40 81 79 13 - myra.frapier@developpement-durable.gov.fr
Maryvonne Fruauff - 05 56 10 21 71 - m.fruauff@mairie-bordeaux.fr
Golin Harris - 01 40 41 55 01 - servicedepresseademe@golinharris.com
Alexandra Weinstein - 01 55 27 41 13 - nalexandra.weinstein@cnfpt.fr

(<http://www.developpement-durable.gouv.fr>) lancé auprès de Jean-Louis Borloo en février dernier.

La Ville de Bordeaux a tenu un rôle moteur dans la genèse de ce pacte, Véronique FAYET, adjointe d'Alain JUPPE chargée des politiques de solidarité, de santé et des seniors et Vice-Présidente de l'Union nationale des CCAS étant l'auteur avec Sébastien GENEST, Ancien Président de France Nature Environnement (FNE) du rapport sur la « Mobilisation citoyenne et sociale » (<http://www.developpement-durable.gouv.fr>).

Au cours d'une pleine matinée de débat, de nombreuses associations ont pu débattre et s'exprimer sur leur engagement à travers trois thèmes:

1. La nature en ville, créatrice de lien social
2. Economie sociale et solidaire, système d'économie locale
3. Habiter autrement

Au-delà de la diversité des sujets évoqués et de la richesse des perspectives et attentes exprimées, l'ensemble des intervenants a reconnu que, pour associer profondément les publics précaires au développement durable, il s'avérait –notamment- indispensable de mener une sensibilisation « sur mesure » à leur intention.

Partageant pleinement cet objectif, Valérie Létard a exprimé la volonté du ministère d'y répondre de manière massive et concrète en dédiant une formation spécifique pour les professionnels oeuvrant au plus près des populations précaires.

A la demande de Valérie Létard, l'Ademe, principal acteur dans le domaine de la maîtrise de l'énergie, élabore avec le CNFPT une convention visant dans un premier temps à mettre en place un dispositif de formation en direction des 30 000 travailleurs sociaux de la fonction publique territoriale, aux problèmes liés à la précarité énergétique : cette convention tripartite sera signée à l'automne et sera opérationnelle dès janvier prochain.

Ces professionnels, relais essentiels de l'action sociale de proximité, pourront ainsi par exemple contribuer à sensibiliser les ménages concernés par la précarité énergétique -3,4 millions de ménages français consacrent plus de 10% de leur revenu aux factures d'énergie- et aider les 300 000 ménages les plus démunis à obtenir l'aide de solidarité écologique, mise en place par le gouvernement, suite au plan national contre la précarité énergétique, lancé dans le cadre du Pacte, en février dernier.

L'ADEME EN BREF

L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) est un établissement public sous la tutelle conjointe du ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement durable et de la Mer et du ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. Elle participe à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable.

Afin de leur permettre de progresser dans leur démarche environnementale, l'agence met à disposition des entreprises, des collectivités locales, des pouvoirs publics et du grand public, ses capacités d'expertise et de conseil. Elle aide en outre au financement de pro-jets, de la recherche à la mise en œuvre et ce, dans les domaines suivants : la gestion des déchets, la préservation des sols, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, la qualité de l'air et la lutte contre le bruit. www.ademe.fr

Le CNFPT en bref

Le Centre national de la fonction publique territoriale est un établissement public national au service des collectivités territoriales et de leurs agents présidé par François Deluga, député-maire du Teich. Le CNFPT est chargé de la formation et de la professionnalisation des 1,7 million d'agents territoriaux ainsi que de l'organisation de certains concours et examens professionnels de la fonction publique territoriale. Il est constitué de 29 délégations régionales, de quatre écoles de formation et d'un Institut national des études territoriales (INET).

Le CNFPT a affirmé dans ses nouvelles orientations stratégiques sa volonté de renforcer la promotion du développement durable, aussi bien dans les formations qu'il propose que dans sa gestion interne. www.cnfpt.fr